



**La Ville d'AURAY (Morbihan) – 14 825 habitants  
recrute  
pour l'École Municipale de Musique,  
au sein de la Direction Cultures et droits culturels  
UN(E) ASSISTANT(E) D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE  
Spécialité Flûte Traversière**

**Temps non complet de 5 à 6h30 maximum  
(en fonction des inscriptions à la rentrée 2026)**

### **DESCRIPTIF DE L'EMPLOI**

Au sein de l'école de musique municipale de 300 élèves et d'une équipe pédagogique de 12 collègues, sous la responsabilité d'une coordinatrice, vous êtes chargé(e) d'assurer l'enseignement de la Flûte Traversière en accord avec le projet pédagogique de l'établissement.  
Vous participez aux actions de développement de l'établissement en conduisant ou en accompagnant des projets pédagogiques et culturels.

### **MISSIONS**

- Vous assurez l'enseignement de la flûte traversière auprès d'élèves de premier cycle et second cycle et éventuellement à des élèves hors cursus (ados ou adultes).
- Vous participez, proposez et menez des projets artistiques en lien avec le projet pédagogique d'établissement.
- Vous organisez, suivez et mettez en œuvre l'évaluation des élèves.
- Vous participez à la vie de l'établissement, ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre des actions culturelles en lien avec vos collègues et la Direction de l'Établissement.
- Vous participez aux projets transversaux de rayonnement de l'établissement en lien avec des partenaires locaux.
- Vous assurez le développement des effectifs de la classe à travers des actions de valorisation de l'instrument.

### **PROFIL**

- Diplôme d'état souhaité ou à défaut DEM.
- Expérience confirmée sur une fonction équivalente.
- Maîtrise des techniques pédagogiques liées à la pratique artistique.
- Sens des relations humaines et pédagogiques.
- Capacité d'adaptation.
- Sens du service public.
- Capacité à travailler en transversalité avec l'équipe pédagogique.
- Bon sens de la communication.
- Capacité à travailler en équipe et en mode projet.
- Capacité d'encadrement d'un groupe constitué.
- Ouverture sur différents répertoires et esthétiques musicales.

## **CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

- **Poste permanent, temps non complet.**
- Rémunération en référence au grade d'assistant d'enseignement artistique, échelon à évaluer en fonction de l'expérience.

**Adresser lettre de motivation, curriculum vitae  
et copies du ou des diplôme(s)  
par courrier à :**

**Madame le Maire d'Auray - DRH - RECRUT/FLÛTE  
100 place de la République - BP 10610 - 56406 AURAY  
ou par courriel (PJ sous format pdf) à : [drh@ville-auray.fr](mailto:drh@ville-auray.fr)**

**jusqu'au 29 mai 2026**